



MAIRIE DE CHÂTEAUVILAIN

PROCÈS-VERBAL de la Réunion du Conseil Municipal du Mardi 27 Septembre 2022 à 19h30 en Mairie

L'an deux mille vingt-deux, le 27 septembre, à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHÂTEAUVILAIN s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel GAUDE, Maire.

Présents : GAUDE Daniel, DURAND Georges, NAUD Dominique, GOY Lionel, DECHENAUX Pascal, RAMIREZ Laettitia, DESTOMBES Pierre-Brieux ; THOMAS Magali, LE MEN Aurore, AMMI Lionel, FOULU-MION Antoine, REVERDY Emmanuelle.

Excusés : WARGNIER Séverine, a donné procuration à GOY Lionel
CHOVEAU Roger, a donné procuration à GAUDE Daniel

Secrétaire de séance : Dominique NAUD

.....
Convocation du 22 septembre 2022

En Exercice 14

Présents 12

Votants 13

Excusés 02

Procurations 02

Ordre du jour

I COMMISSIONS COMMUNALES

Administration générale et Finances

Daniel GAUDE et Lionel GOY

Situation financière à ce jour

Compte-rendu des décisions du Maire

Vote des subventions

Personnels communaux : Lignes directrices de gestion

Archivage électronique

Plan communale de sauvegarde : PCS

Voirie

Georges DURAND

Travaux en cours

Entretien annuel de la voirie

Eclairage public CAPI

Bâtiments

Georges DURAND

Travaux en cours : Agrandissement Ecole

Economie d'énergie

Ecole – Cantine - Garderie

Séverine WARGNIER

Rentrée de septembre 2022

Urbanisme

Dominique NAUD

Permis de construire : Néant

Recours sur permis de construire :

Affaire DRAPER/RONCIERE : compte-rendu réunion médiation du 22/09.

Déclaration Préalable :

Mme/M GUICHERD

Allée des Acacias

Réhausse mur clôture + portillon

Accordé

Mme/M. LECOCQ

Chemin Darefin

panneaux solaires

Accordé

M. LEYOUR

Allée des Acacias

panneaux solaires

Accordé

Mme GUILLAUD

Rue du Centre

division parcellaire

En cours

Animation Culture Lien avec les Associations

Lionel GOY Pascal DECHENAUX

Informations - communication interne

Dominique NAUD

Info Castel

Site internet : mise en ligne d'informations

Castelvilanois 2023

II STRUCTURES INTER-COMMUNALES

SYNDICAT DES EAUX

Georges DURAND

Compte-rendu de réunion

SMND

Georges DURAND

Horaires déchetterie

EPAGE (SMABB)

Roger CHOVEAU

Convention gestion des berges de la Bourbre et affluents.

TE 38 Territoire d'Energie Isère

Lionel GOY

Compte-rendu de réunion

CAPI

Daniel GAUDE

Bureau, Conseil Communautaire et Commissions : compte-rendu des réunions

DSP Transports

Visite du Président le 18/10/2022

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 26 juillet 2022 est arrêté.

I COMMISSIONS COMMUNALES

Administration générale et Finances

Daniel GAUDE et Lionel GOY

Situation financière à ce jour :

Fonctionnement

Dépenses : restent conformes aux prévisions.

Une délibération modificative pourra être prise en cas de dépassement chapitre 12 charges du personnel et au chapitre 65 autres charges de gestion courante. **Accord du CM à l'unanimité.**

Recettes : A noter une baisse de la dotation globale forfaitaire (DGF), du fond de concours attribué par CAPI et dans l'attente de l'attribution du fond départemental de péréquation de la TP.

Investissements : pas d'emprunt à envisager.

Subvention Municipale :

Délibération n°13-2022 : Attribution d'une subvention municipale au Comité d'Entraide

Monsieur Georges DURAND, Maire Adjoint propose au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention au Comité d'Entraide d'un montant de 3 000 €.

Monsieur Daniel GAUDE, Maire et Président du Comité d'Entraide n'a pas pris part au vote.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

DONNE SON ACCORD pour attribuer une subvention d'un montant de 3 000 € au Comité d'Entraide de Châteauvillain.

Compte-rendu des décisions du Maire :

Echange Chemin communal : l'acte notarié a été signé le 27/09/2022 après réalisation du bornage, entre la commune et M. Arnaud GRENET. La commune a échangé 302 m² de chemin traversant la propriété de M. GRENET contre 661 m² du nouveau chemin qui contourne celle-ci ; permettant à M. GRENET de déposer une déclaration préalable de travaux pour clôturer sa parcelle. Comme convenu, M. GRENET a pris la totalité des coûts de l'opération à sa charge.

Illuminations : des devis ont été validés à l'entreprise ECG pour l'acquisition d'une guirlande traversante au niveau de l'école coût 643 € HT soit 771,60 € TTC et le changement des rideaux de toiture sur la mairie et l'école. Coût 2 160 € HT soit 2 592 € TTC.

M. le Maire précise qu'au vue de l'augmentation des énergies une réflexion est lancée sur leur mise en service cette année.

PC Cadastre au secrétariat : Celui-ci devient obsolète un devis a été demandé à notre prestataire informatique Groupe Quatre coût 439 € HT soit 526,80 € TTC. Un second devis sera demandé.

Accord du CM à l'unanimité.

Grange Amieux intersection entre chemin Darefin et la rue du Centre : Il a été constaté que l'intérieur s'est effondré. M. le Maire a contacté le propriétaire.

Personnels communaux :

Lignes directrices de gestion (LDG) : elles doivent être élaborées règlementairement pour définir les orientations générales en matière de valorisation des parcours professionnels, des décisions individuelles d'avancement de grade et de promotion interne.

Une commission pilotée par M. le Maire, les adjoints et la secrétaire de mairie représentante des agents se réunira avant la fin de l'année.

Allocation chômage :

Délibération n°14-2022 : Versement d'Allocation Chômage à Mme JACOB Corinne

M. le Maire informe le CM que la commune ne cotise pas auprès de pôle emploi pour le personnel titulaire.

La démission de Mme JACOB en juin 2021 engendre pour la commune la charge de lui verser des allocations chômage.

La commune mandate le Cdg38 pour le calcul des allocations qui délègue cette mission au Cdg17, cela représente un coût de 150 € pour la commune.

Après délibération, le CM vote à l'unanimité :

L'ACCORD pour déléguer la mission au Cdg38 pour un coût de 150 €.

VALIDE le versement d'allocation chômage à Mme JACOB Corinne, selon les modalités calculées par le Cdg17.

Ces sommes n'étant pas inscrites au budget 2022, il sera nécessaire de prendre une délibération modificative.

Archivage électronique :

La CAPI a lancé une étude préalable pour la mise en œuvre d'une solution de Gestion Electronique Documentaire (GED) « classer utilisation quotidienne » et d'une Solution d'Archivage Electronique (SAE) « archivage, sauvegarde et partage » pour les communes du territoire.

Il s'agit d'une première étape dans la démarche de dématérialisation qui vise à se mettre en conformité avec la loi concernant l'archivage électronique.

La solution de GED/SAE permettra sur le moyen et le long terme de dématérialiser de bout en bout le cycle de vie de document électronique dès sa conception jusqu'à son archivage, en passant par la signature électronique. Ces documents électroniques pourront être partagés aux usagers comme l'exige la loi.

Des ateliers seront organisés pour l'élaboration du logiciel en présence de référents des communes.

Mme Dominique NAUD, 2^{ème} adjointe et Mme Sandra GODART, secrétaire de mairie représenterons la commune. **Accord du CM à l'unanimité.**

Plan communal de sauvegarde : PCS

Le Préfet informe les communes qu'un délai de 2 ans est octroyé pour la mise en place d'un plan communal de sauvegarde (informer la population en temps réel).

La CAPI aide à l'élaboration du document.

DGFIP : Le Directeur des finances publiques de l'Isère à nommer M. Ali GASMI aux fonctions de conseiller aux décideurs locaux. (Lien entre la Trésorerie et les communes).

Taxe d'aménagement : Nouveau protocole de déclaration pour les communes, aucune modification pour les administrés.

Département : la prochaine conférence territoriale aura lieu le 13 octobre à 17h.

Voirie

Georges DURAND

Entretien annuel : il a été réalisé par l'entreprise CUMIN TP.

Eclairage public CAPI : dans un souci d'économies d'énergie, la CAPI envisage de diminuer la durée des éclairages de 30 minutes le matin et le soir. **Accord du CM.**

Les points lumineux hors domaines publics ne seront plus à la charge de la CAPI ni de la commune.

Défense incendie : Délibération n°17-2022 : Compétence Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI)

Assistance à maîtrise d'ouvrage par la CAPI pour Groupement de commande

Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 pris par le Préfet de l'Isère ;

Vu les dispositions de l'article L2213-32 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la distinction avec la police administrative générale permettant le transfert de la compétence DECI à l'EPCI,

Vu la délibération de la CAPI en date du 08 novembre 2016 assurant la gestion des bornes incendies (alimentation et matériel) ;

M. le Maire informe le CM qu'il est favorable à une reprise de la maintenance curative des poteaux et bornes incendies au niveau de la commune.

Dans ce cas, M. le Maire propose au CM la possibilité de se faire assister par la CAPI dans l'exercice de cette compétence -type assistance à maîtrise d'ouvrage pour :

La création de groupement de commandes pour :

Marchés de peser des poteaux et bornes incendies

Marchés de petits entretiens des hydrants

Marchés de maintenance curative des hydrants

Marchés pour la réalisation des schémas communal de DECI

Disposer d'un personnel technique référent sur les questions de défense incendie qui pourrait vous assister en cas de question particulière.

Après délibération, le CM à l'unanimité des votants :

DONNE SON ACCORD pour une assistance de la CAPI type maîtrise d'ouvrage pour les différents groupements de commandes comme énoncés ci-dessus.

Etude sur vérification d'ouvrage d'art : Une convention est possible pour une commande groupée.

Plan de boiserie : Le plan de boiserie de la commune étant caduc depuis 2019, une demande a été faite auprès du Département. La commune étant isolée, le Département souhaite un rapprochement avec les communes limitrophes.

Contrôle des jeux : le contrat avec l'entreprise Apave en charge depuis plusieurs années du contrôle des aires de jeux vient d'être dénoncé. La commune valide le devis de l'entreprise Soléus de 280 € HT soit 336 € TTC, pour la même prestation cela représente une économie d'environ 700 €.

Bâtiments

Georges DURAND

Agrandissement Ecole création d'une classe : la réception de chantier a eu lieu le 21/09/22 : les délais ont été respectés ainsi que les devis.

La solution d'habillage de la poutre extérieur par un avenant proposé par l'entreprise Hugonnard n'a pas été réalisé, l'entreprise ayant trouvée une solution s'intégrant dans le devis de base.

Economie d'énergie : M. le Maire informe et préconise la baisse des températures du chauffage dans l'utilisation de tous les bâtiments publics. Un devis sera demandé pour la mise en place de détecteur de mouvement sur les éclairages extérieurs des bâtiments. **Accord du CM.**

Remplacement des Blocs de secours dans les bâtiments : Deux devis ont été demandés : c'est l'entreprise Desautel la moins disante qui a été retenue soit 931, 45 € H.T. Accord du CM

Ecole – Cantine - Garderie

Séverine WARGNIER

Rentrée au 1^{er} septembre 2022 : 85 enfants (30 maternelles, 15 CP/CE1, 21 CE2/CM1, 19 CM2)

Au vue de l'effectif en maternelle, un décroisement a lieu le matin pour les GS (qui rejoignent Mme Moissonnier).

Mme Moissonnier, Directrice est déchargée le vendredi et remplacée par Mme Marie PAYM ; M. Morlet enseigne le lundi, mardi et jeudi : Il est complété par Mme Aurelie BAYLE, le vendredi. Mme Rodrigues est à plein temps en maternelle ainsi que Mme Pessin pour le CM2 ;

5 AESH (Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap) accompagnent les enfants en difficultés d'apprentissage en ce début d'année.

Depuis le lundi 26 septembre, la classe de CP/CE1 a pris possession de la nouvelle salle de classe, et la salle de motricité a retrouvé son usage initial.

Les projets :

Cycle natation pour les GS au CM1 : du mardi 6 décembre au mardi 7 mars inclus.

CAPI : Les élèves de CM1/CM2 participeront à une animation vélo proposée par CAPI afin d'apprendre à rouler en sécurité (reconnaissance des panneaux, connaissance de la voirie). Un intervenant sera présent le lundi 10 octobre. Les enfants viendront avec leur vélo. Un projet de sortie à vélo en fin d'année scolaire est envisagé à condition d'avoir suffisamment de parents agréés cyclisme pour accompagner.

Une Journée jeux avec Declik Ludik est prévue avec les maternelles et CP/CE1.

Finances :

L'école de Châteauvilain a obtenu une subvention de 1500 euros dans le cadre de « Ma petite bibliothèque ». Cette subvention de l'EN est accordée aux écoles qui ne bénéficient pas de médiathèque ou bibliothèque sur leur territoire. Les livres ont été achetés à Ma petite Librairie sous les halles de Bourgoin-Jallieu.

Du mobilier a été acheté par la commune pour la somme de 3792,22 euros au fournisseur Lacoste : bureaux, chaises, 3 lits superposés pour la salle de sieste. Un achat de lit complémentaire est envisagé afin de compléter le parc existant.

Réunion Val d'Agy le mardi 4 octobre à Nivolas pour préparer les Olympiades

Périscolaire :

Arrivée de Sylvie Bonnet au poste d'agent technique périscolaire en remplacement de Claire Macari. Après une période de mise en route, Sylvie trouve ses marques pour remplir au mieux la fonction.

Formations des agents :

Anaïs Guillaud sera 2 jours en formation SST (sauveteur secouriste du travail)

Sylvie Bonnet suivra également cette formation sur 2 jours en mars 2023.

Dylan Frizon a obtenu sa première partie du bafa (partie théorique) au mois de juillet, il doit poursuivre avec la partie pratique en centre de loisirs.

Dylan Frizon et Sylvie Bonnet vont suivre une formation sur la gestion du bruit proposée par la CAPI.

Cantine/ Garderie : Effectifs pour cette semaine : lundi /49, mardi /56, jeudi /55 et vendredi/ 52

Garderie du matin : entre 15 et 18 selon les jours et Garderie du soir : entre 24 et 26

Mercredi matin : prévisionnel à 14 enfants pour ce mercredi

Intervention de Julien de la Fraternelle sur cette période 1 et Anaïs et Sylvie pour les activités manuelles.

La garderie du mercredi est maintenant déclarée en ACM (Accueil Collectif de Mineurs) depuis la rentrée scolaire. Ce changement a imposé la nomination d'un directeur. C'est Anaïs Guillaud, titulaire d'un Bafa qui sous dérogation d'une année va remplir cette fonction. Un projet éducatif et un projet pédagogique ont été rédigés conformément aux attentes des services de l'Etat.

Retour des cas covid depuis quelques jours, mais pour l'instant le protocole reste au niveau « socle ».

Prochain conseil d'école le 18/10/2022 à 17h.

Urbanisme

Dominique NAUD

Permis de construire : Néant

Recours sur permis de construire :

Affaire DRAPER/RONCIERE : compte-rendu réunion médiation du 22/09 : le problème étant vraiment un droit de passage et non du dossier de permis. Les parties devront se mettre d'accord entre elles si elles le souhaitent. Sinon la procédure juridique suivra son cours.

Déclaration Préalable :

Mme/M GUICHERD	Allée des Acacias	Réhausse mur clôture + portillon	Accordé
Mme/M. LECOCQ	Chemin Darefin	panneaux solaires	Accordé
M. LEYOUR	Allée des Acacias	panneaux solaires	Accordé
Mme GUILLAUD	Rue du Centre	division parcellaire	En cours

Délibération n°15-2022 : Participation financière de la commune à l'extension d'un réseau Enedis concernant la DP 03809122 20014.

Vu la DP 03809122 20014 pour le compte de Mme GUILLAUD Martine,

Considérant que le projet consiste sur un terrain situé D516 rue du centre pour une division parcellaire en 2 lots en vue de construire.

Vu la consultation faite auprès d'ENEDIS qui informe de la nécessité d'une extension du réseau sur domaine public, soit 45 mètres coût de 3 329 € H.T. à la charge de la commune.

M. le Maire informe le CM que la vente de ces deux parcelles restera un bénéfice pour la commune puisqu'elle percevra les taxes d'aménagement et une taxe forfaitaire sur les terrains classés constructibles depuis moins de 18 an.

Il propose l'accord et le financement de cette extension de réseau.

Après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité des votants :

VALIDE le financement de cette extension de réseaux comme définie ci-dessus.

Animation Culture Lien avec les Associations

Lionel GOY Pascal DECHENAU

Comité des Fêtes : Lundi 03 octobre élaboration du calendrier des fêtes 2023 en présences des associations.

Sou des Ecoles : L'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 29 septembre.

Informations - communication interne

Dominique NAUD

Info Castel : sur la prochaine info un récapitulatif du CM de juillet accompagnera celui-ci.

Site internet : mise en ligne d'informations

Castelvilanois 2023 : une relance va être faite concernant le concours photo.

La Cérémonie des Vœux devrait avoir lieu le 08 ou 15 janvier 2023.

II STRUCTURES INTER-COMMUNALES

SYNDICAT DES EAUX

Georges DURAND

Convention avec St Victor de Cessieu pour l'alimentation en eau potable

SMND

Georges DURAND

Horaires déchetterie : A Partir du lundi 31 octobre ouverture les Jeudi et Vendredi de 8h à 11h45 et le samedi de 13h30 à 16h45

EPAGE (SMABB)

Roger CHOVEAU

Délibération n°16-2022 : Convention avec l'EPAGE de la Bourbre pour le programme de gestion de la végétation des berges de la Bourbre et de ses affluents.

M. le Maire informe le CM que l'Epage de la Bourbre engage son nouveau programme pluriannuel d'intervention sur la ripisylve de la Bourbre et ses affluents (2022-2026) dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général l'autorisant à intervenir sur des terrains privés en utilisant des fonds publics arrêté inter préfectoral n°38-2022-08-10-00057 du 10 août 2022.

M. le Maire donne lecture de la convention proposée par l'Epage.

Après délibération, le CM vote à l'unanimité :

LA SIGNATURE de la convention entre la commune et l'Epage de la Bourbre pour le programme de gestion de la végétation des berges de la Bourbre et ses affluents 2022-2026.

TE 38 Territoire d'Energie Isère

Lionel GOY

Groupement commune achat d'électricité : annonce de la hausse des prix.

CAPI

Daniel GAUDE

Bureau, Conseil Communautaire et Commissions : compte-rendu des réunions

DSP Transports : Renouvellement 2022/2028 desserte des villages revue rencontre avec la société kéolis

Visite du Président le 18/10/2022

PAEN protection des terres agricoles : une rencontre sera organisée pour comprendre les enjeux de la mise en place du dispositif.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance 22h15

La Secrétaire
Dominique NAUD



Le Maire,
Daniel GAUDE

